

Avis voté en plénière du 12 novembre 2014

# Tourisme et développement durable en France

## Déclaration du groupe de la CFTC

Il est rare et heureux que le CESE puisse se pencher sur un secteur de l'économie française dont les performances sont plutôt flatteuses. La CFTC constate une nouvelle fois que la France est la première destination touristique du monde, et elle ajoute qu'elle est l'un des deux pays avec l'Espagne où il y a plus de touristes étrangers éphémères que d'habitants permanents. Avec 7,33 % du PIB, le tourisme représente aussi le premier poste excédentaire de la balance commerciale de la France.

Une des grandes difficultés est d'adapter les infrastructures et les capacités d'accueil au caractère saisonnier des grandes affluences touristiques. L'approvisionnement en eau et l'évacuation des déchets font ainsi gravement problème et concernent le développement durable. De même, la régulation de l'urbanisme de littoral et de haute montagne. L'avis s'en préoccupe bien et comme beaucoup d'autres avis du CESE, il conseille de renforcer d'urgence les partenariats contractuels entre l'État et les collectivités territoriales, mais aussi avec les acteurs privés du tourisme. Parmi ces acteurs, l'avis n'oublie pas de chercher à associer les autochtones aux projets touristiques afin qu'en été ou en hiver selon les départements, l'arrivée des touristes ne soit pas ressentie comme une invasion dérangeante. Les labels environnementaux qui font florès ne doivent pas omettre ce critère d'intégration démographique, d'autant que nombre de touristes veulent aussi rencontrer des personnes et pas seulement des produits touristiques. Il y a aussi les labels de confort et de qualité/prix qui méritent d'être sans cesse revisités et les structures d'accueil anciennes ont souvent besoin d'une remise aux normes. En revanche, l'obstacle des normes sanitaires et de sécurité qui conduisent à fermer progressivement quantité de centres de vacances d'enfants sont parfois abusives.

Quant à l'information des candidats aux voyages, la toile est devenue reine et l'avis insiste au-delà de l'e-tourisme sur le m.tourisme qui apporte instantanément des informations favorables à la mobilité sur les smartphones et autres tablettes.

L'avis mentionne bien les trois pôles du développement durable, mais fait très peu de place au volet social. Certes, l'avis s'inquiète du trop grand nombre de non-partants en voyage et encourage par exemple les classes de mer, de neige ou de campagne. Mais l'avis ne va pas très loin dans son souci de la condition des salariés du tourisme soumis à des flexibilités souvent abusives du temps de travail journalier et hebdomadaire, mais aussi annuel compte tenu du caractère saisonnier. Les conditions de travail et de logement auraient pu faire l'objet d'une attention plus volontariste. Quant aux salaires, la CFTC avait proposé de comparer le pourcentage du tourisme dans le PIB avec le pourcentage de la masse salariale du tourisme dans la masse salariale française. Toutes proportions gardées, on aurait peut-être eu des surprises.

Malgré cette réserve, le groupe de la CFTC a voté l'avis.